FLASH INFO

CT CRNA Nord
XP RH : POUR !

SNCTA
Athis-Mons

Le Comité Technique du CRNA Nord s'est réuni le 15 février 2022 pour aborder l'organisation du travail des ICNA pour l'année 2022. Face aux enjeux de transfo et de MESO 4F en CRNA, et dans un contexte attendu de reprise du trafic, le DSNA mandatait à l'automne 2021 les chefs de centre pour préparer l'été aéronautique. Une série de 4 plénières « Performance 2022 » s'est ainsi tenue au CRNA Nord.

A l'issue, 2 projets ont été présentés en CT : un « projet - arrêté 2002 » et un « projet SNCTA XP RH - accord 4F ». Le SNCTA s'est montré à l'écoute de tous, veillant à ce que tous les contrôleurs soient le plus largement informés en toute transparence et sincérité. Afin d'aider le SNCTA à se prononcer en comité technique, une consultation confiée à une société indépendante a été lancée pour que chacun puisse démocratiquement s'exprimer.

Le résultat et la participation sont sans appel et en faveur des XP RH. Le SNCTA vous a donc écouté et a voté favorablement pour la mise en place d'une XP RH en 2022 — tout comme l'UNSA-Aviation Civile — et s'est prononcé contre le « projet-arrêté 2002 » qui reçoit un vote unanime contre.

Les prémices d'une remontée de trafic sont déjà là : des niveaux d'ouvertures secteurs comparables à 2019 ont été constatés ce week-end. Anticiper l'été aéronautique est une nécessité, les XP RH nous y aideront : vous l'avez décidé. Le SNCTA reste à vos côtés et à votre écoute pour la mise en œuvre des XP.